



Cadre stratégique
en matière de
formation infirmière,
en réponse aux
appels à l'action de
la Commission de
vérité et
réconciliation du
Canada

CASN
ACESI 



Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières

© Association canadienne des écoles de sciences infirmières, 2020

ISBN édition électronique : 978-1-989648-12-4

Acknowledgements

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières, en collaboration avec la Canadian Indigenous Nurses Association (CINA), salue toutes les personnes ayant donné de leur temps et fourni leur expertise pour élaborer le Cadre stratégique en matière de formation infirmière, en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Nous remercions surtout les membres du groupe de travail pour leur dévouement à promouvoir les modifications à la formation infirmière à travers le Canada en lien avec la Commission de vérité et réconciliation. Nous remercions Cheyenne Joseph, IA et directrice générale du Rising Sun Treatment Centre, d'avoir révisé le présent document et fourni de la rétroaction sur sa version finale.

Truth and Reconciliation Task Force

Note: Les titres de compétences ne sont pas traduits ; ils sont publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis.

Nom	Institution
Marilee A Nowgesic (Présidente)	Canadian Indigenous Nurses Association
Cynthia Baker, RN, PhD	Association canadienne des écoles de sciences infirmières
Hope Bilinski, RN, PhD	University of Saskatchewan
Amélie Blanchet Garneau, inf., PhD	Université de Montréal
Christina Chakanyuka, RN, MN	University of Victoria
Françoise Fillion, RN, MScN	McGill University
Alice Gaudine, PhD, RN	Memorial University of Newfoundland
david Gregory, RN, PhD	University of Regina
Sonya Grypma, RN, PhD	Association canadienne des écoles de sciences infirmières
Victoria Marchand	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Jayden Meville	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Donna Murnaghan, RN, PhD	Thompson Rivers University
Pauline Paul , PhD, RN	Association canadienne des écoles de sciences infirmières, ancienne présidente

Name	Organization
Gaylene Potter, RN, BN, MSN	Red Deer College
Melody Rowhani, RN, MPH	Université d'Ottawa
Karey Shuhendler, RN, CCHN(C), MN inf. aut., ICSC(C), M. Sc. inf.	Association des infirmières et infirmiers du Canada
Victoria Smye, RN, PhD	Western University
Jodi Tuck, RN, MSc(A)	McGill University
Michael Villeneuve, RN, MSc, FAAN	Association des infirmières et infirmiers du Canada
Christopher Wong	Assemblée des Premières Nations

Préambule

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) tient lieu d'organisme national pour les programmes de formation en la matière. Le mandat de l'association consiste à promouvoir une formation infirmière de grande qualité et à soutenir l'avancement des connaissances infirmières dans l'intérêt de la santé des Canadiens. Dans le cadre de ce mandat et pendant plus d'une décennie, l'ACESI et la Canadian Indigenous Nurses Association (CINA) ont collaboré étroitement en faveur de l'intégration de la sécurité et des compétences culturelles dans les écoles de sciences infirmières du Canada. La CINA a pour mission d'améliorer la santé des peuples autochtones en soutenant les infirmières autochtones et en favorisant le perfectionnement et la pratique des infirmières en santé autochtone.

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015) touchent directement la formation en sciences infirmières. L'appel à l'action 23 (i) demande à tous les ordres de gouvernement de voir à l'accroissement du nombre de professionnels autochtones travaillant dans le domaine des soins de santé. Comme les infirmières sont les professionnelles de la santé les plus répandues au Canada, les écoles de sciences infirmières ont un rôle crucial à jouer sur ce plan. L'appel à l'action 24 demande aux écoles de sciences infirmières et aux écoles de médecine :

« ... d'exiger que tous leurs étudiants suivent un cours portant sur les questions liées à la santé qui touchent les Autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones de même qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme. » (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, p. 3)

À la lumière du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR, 2015), les écoles membres de l'ACESI ont unanimement adopté en novembre 2017 une motion en réponse aux appels à l'action en matière de formation en sciences infirmières. Cette mesure a été intégrée de manière prioritaire dans le cadre du Plan stratégique 2019–2023 de l'ACESI, qui mentionne que l'organisation devra « Faire progresser les pratiques de pointe, l'équité et la réponse nationale aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en matière de formation et d'avancement des connaissances en sciences infirmières. »

Un groupe de travail ACESI/CINA a donc été formé avec le mandat de « [Traduction] ...définir des objectifs et de guider l'ACESI dans son engagement à répondre aux appels à l'action du rapport de 2015 de la CVR ». Ce groupe est présidé par Marilee Nowgesick, directrice générale de la CINA, et les membres de ce groupe de travail représentent la CINA, d'autres organismes nationaux de pratique infirmière, ainsi que des écoles de sciences infirmières de partout au pays. Le groupe a notamment pour mandat de « [Traduction] ...soutenir la réceptivité des infirmières enseignantes et de la prochaine génération d'infirmières aux appels à l'action de la CVR ». De fait, ce document de discussion destiné aux écoles de sciences infirmières canadiennes a été produit dans la foulée d'autres initiatives en cours au pays.

Ce document vise à fournir un soutien national à la réconciliation en encourageant une réflexion axée sur la décolonisation et l'indigénisation, ainsi qu'en offrant des conseils aux écoles de sciences infirmières dans leur réponse aux appels à l'action de la CVR. Ses auteurs y présentent d'abord le contexte entourant la décolonisation, l'indigénisation et la réconciliation, puis une revue des réponses à la CVR parmi les établissements postsecondaires

du Canada. Le document se termine par un cadre stratégique de réponse aux appels à l'action de la CVR en matière de formation infirmière.

Contexte

En 2015, la CVR publiait son rapport final et appelait les institutions et les citoyens du Canada de reconnaître et de prendre conscience des profondes blessures infligées aux peuples autochtones par le système des pensionnats et son héritage, et d'aller vers la réconciliation.

Au Canada, les peuples autochtones comprennent les membres des Premières nations, Inuits et Métis. Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, les peuples autochtones comptent 1,6 million de personnes, soit 4,9 % de la population totale du pays. Il s'agit d'une augmentation de plus de 20 % depuis le recensement de 2011, et puisque près d'un tiers de ces personnes étaient alors âgées de moins de 15 ans, la population autochtone canadienne devrait poursuivre sa croissance.

En mai 2016, après avoir voté en sa défaveur et s'y être opposé pendant près d'une décennie, le gouvernement du Canada a annoncé son plein soutien à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007). Il réaffirme ainsi le droit des peuples autochtones du Canada de jouir du « meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint ». Le gouvernement n'a toujours pas ratifié son engagement sous forme de loi. Il est bien connu que les peuples autochtones font encore l'objet d'inégalités importantes en matière de soins de santé, présentent un fort taux de morbidité et de mortalité prématurée, et portent un fardeau démesuré de maladies graves tout au long de leur vie (Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, 2019). Ces disparités reflètent une réalité complexe à plusieurs facettes : parmi les facteurs à leur origine, notons les effets sociaux de la colonisation, l'enlèvement des enfants autochtones à leur famille (connu comme la « rafle des années 1960 »), les répercussions multigénérationnelles des pensionnats, ainsi que le racisme individuel et systémique. Pour permettre aux peuples autochtones d'améliorer leur état de santé, les professionnels de la santé d'aujourd'hui et de demain doivent d'abord militer pour un changement social. La décolonisation et l'indigénisation sont des éléments essentiels, ciblés en vue d'un changement systémique dans la prestation de soins de santé aux peuples autochtones et dans l'enseignement postsecondaire des étudiants autochtones.

Décolonisation, indigénisation et réconciliation

Les concepts de décolonisation, d'indigénisation et de réconciliation alimentent les initiatives de réponse aux appels à l'action de la CVR. Ils sont explorés dans le contexte de l'héritage colonialiste du Canada, un processus historique marqué par l'exploitation et la subjugation des peuples autochtones (Gaudry et Lorenz, 2018).

Décolonisation

Bien que ce concept fasse débat, la décolonisation est généralement reconnue comme le retrait ou la suppression d'éléments coloniaux. Or dans une colonie de peuplement comme le Canada, les colons ne partent jamais. De plus, comme l'ont souligné Tuck et Yang (2012), les colons, contrairement aux immigrants, ne suivent pas les lois des peuples autochtones; ils « deviennent la loi » (p. 6). Ce phénomène ajoute à la complexité des processus de décolonisation.

Au Canada, le colonialisme de peuplement s'est manifesté dans les politiques et lois du gouvernement en lien avec la population autochtone, notamment la *Loi sur les Indiens*. Instaurée en 1876, cette loi n'est toujours pas abolie malgré les modifications de 1951 et de 1985 visant le retrait de mesures particulièrement discriminatoires. Cependant, des ententes ont été ratifiées, comme la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* de 1999, permettant ainsi aux gouvernements des Premières Nations d'acquiescer un certain degré d'autonomie politique.

Loi sur les Indiens

Bien que la *Loi sur les Indiens* ne s'applique qu'aux membres inscrits des Premières Nations, et non aux Métis, aux Inuits ou aux membres non inscrits des Premières Nations, il importe d'en tenir compte parce qu'elle a joué un rôle crucial dans la genèse de déséquilibres culturels et systémiques de pouvoir entre les non-Autochtones et les Autochtones du Canada. En outre, pour les peuples des Premières Nations, le texte de la *Loi sur les Indiens* « s'est traduit pendant plusieurs générations par des traumatismes, des violations des droits de la personne et des perturbations sociales et culturelles » (Henderson, 2018, p. 1).

Cette loi est le principal instrument permettant au gouvernement fédéral de gérer les gouvernements, les terres de réserve et les capitaux collectifs des Premières Nations. Elle définit également les obligations du gouvernement envers les membres des Premières Nations et les critères propres au « statut d'Indien » qui permettent de reconnaître juridiquement qu'une personne est d'ascendance des Premières Nations. Ce statut donne certains droits, comme celui de vivre sur des réserves. La définition de statut a toutefois évolué au fil du temps. Au début, par exemple, tout membre d'une Première nation qui recevait un diplôme universitaire, devenait ministre d'un culte chrétien ou obtenait un titre professionnel de médecin ou d'avocat perdait son statut d'Indien. Jusqu'en 1985, année d'adoption de la loi C-31, les femmes qui se mariaient avec un non-Indien perdaient également leur statut.

En 1969, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau publiait son Livre blanc, dans lequel il déclarait son intention d'éliminer complètement le concept du statut d'Indien. Comme il visait aussi à éliminer les réserves, les droits de pêche et de chasse, les droits à l'éducation, les services médicaux, l'utilisation des terres et le développement économique sur les réserves, le Livre blanc a été retiré devant l'opposition vigoureuse des groupes autochtones. Cette loi a fait l'objet de nombreuses tentatives de modernisation depuis les années 1990, cependant marquées par la controverse et la résistance des Premières Nations.

Historiquement, bien que la *Loi sur les Indiens* protège et préserve le statut de Première nation, elle a été conçue à des fins contraire : la répression culturelle et l'assimilation. En 1876, l'intention sous-jacente de la *Loi sur les Indiens* était d'octroyer le statut d'Indien comme une mesure transitoire visant l'intégration des membres des Premières Nations à la population grandissante des colons (Henderson, 2006). C'est aussi cette loi qui forçait les étudiants des Premières Nations à aller dans des pensionnats, décision entraînant des conséquences flagrantes sur l'identité, la culture et la santé des Autochtones.

Comme la Commission canadienne des droits de la personne et les Nations Unies l'en ont souvent accusée, la *Loi sur les Indiens* est à l'origine d'une violation flagrante des droits de la personne. S'il est globalement reconnu qu'elle doit être modifiée, il n'y a toutefois pas d'unanimité sur la nature des modifications à y apporter. Paradoxalement, même si elle a servi à la répression des cultures autochtones, cette loi permet également de souligner et de maintenir le précieux lien historique et constitutionnel entre les Premières Nations et le Canada.

Initiatives de décolonisation

En raison de la complexité de la décolonisation dans les colonies de peuplement, des initiatives de retrait ou de suppression d'éléments coloniaux dans les domaines de l'enseignement postsecondaire et des soins de santé se sont attardées aux conséquences des lois et politiques gouvernementales plutôt qu'à ces dernières en tant que telles. Parmi les objectifs principaux de la décolonisation, notons les efforts des colons pour dégrader et réprimer l'identité, les connaissances, les croyances et la culture des Autochtones.

Les initiatives de décolonisation en cours comprennent notamment la reconnaissance officielle des terres ancestrales autochtones et le respect des coutumes et traditions dans les activités institutionnelles; l'affichage public des symboles de la culture autochtone; l'offre de cours, de programmes et de crédits scolaires sur le savoir et la culture autochtones; la résolution des déséquilibres de pouvoir au moyen d'initiatives égalitaires et de

mesures de lutte contre le racisme; et enfin, la mise en place d'environnements conviviaux et culturellement sécuritaires pour les étudiants autochtones.

Indigénisation

L'indigénisation est un processus connexe qui chevauche souvent les initiatives de décolonisation. Alors que la décolonisation s'intéresse au retrait et à la suppression d'éléments coloniaux, l'indigénisation se concentre sur l'ajout d'éléments autochtones. Dans les établissements d'enseignement postsecondaire, l'indigénisation suppose l'inclusion de connaissances, de partenariats, d'espaces, d'étudiants et de professeurs autochtones dans le milieu académique.

Ce processus nécessite une collaboration entre le monde de l'enseignement et les communautés autochtones, ainsi qu'un engagement des peuples autochtones à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'études, à offrir du soutien aux étudiants autochtones et à tenir des cérémonies issues de leurs cultures. Il comprend aussi une revitalisation des cultures autochtones au sein des établissements par la création d'espaces où les étudiants autochtones peuvent se réunir et tenir leurs activités culturelles et leurs cérémonies.

Un élément clé de l'indigénisation consiste à reconnaître les perspectives épistémologiques des Autochtones. Il s'agit donc d'intégrer ces points de vue aux programmes d'enseignement, de même que les histoires, symboles et métaphores servant traditionnellement à les transmettre. De telles initiatives appellent à des partenariats entre les établissements d'enseignement et les Aînés, les gardiens et les enseignants du savoir, tous des membres très respectés des communautés autochtones. Les Aînés, d'ailleurs, tirent leur sagesse d'une vie remplie d'observations et d'expérience.

Il y a plusieurs décennies, le D^r Albert Marshall, un Aîné de la Première nation Eskasoni, (une communauté mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse) présentait et défendait le concept de « double regard », soit la capacité à voir le monde d'un œil, avec la force des connaissances et du savoir autochtones et, de l'autre œil, avec la force des connaissances et du savoir occidentaux (Bartlett, Marshall et Marshall, 2012). Si la diversité des connaissances et des cultures autochtones est reconnue, une vision du monde autochtone a été proposée pour saisir une part de la sagesse ancestrale nécessaire au « double regard ». Au cœur de cette vision se trouve l'idée que tous les composants de la vie et de la nature, y compris les éléments, les plantes, les animaux et les humains, sont interreliés par une toile de relations interactives et réciproques. Toujours selon cette vision, chaque élément de la Terre mère possède un esprit et une conscience. Ainsi, une certaine insistance épistémologique est mise sur ces aspects : prise en considération du contexte lors de l'interprétation d'une situation ou d'un phénomène donné; constitution du portrait d'ensemble d'une situation par la réunion et l'intégration de plusieurs points de vue, y compris ceux des ancêtres, qui sont incrustés dans la mémoire, accompagnés des histoires, chansons et danses du peuple; respect de la nature réciproque de toutes les relations; et enfin, quête existentielle d'équilibre et d'harmonie. L'apprentissage émerge de l'exploration de ces interrelations complexes par les apprenants. Il s'agit d'un phénomène holistique mariant les aspects émotionnels, physiques, spirituels et intellectuels d'une personne, qui dépasse l'individu pour toucher la famille, la communauté et l'univers.

En plus de l'intégration de perspectives autochtones aux programmes d'enseignement, l'indigénisation se rapporte à des initiatives qui encouragent l'inclusion d'étudiants et de professeurs autochtones dans les établissements. En ce sens, l'indigénisation regroupe une vaste gamme de stratégies de recrutement et de rétention, dont des places réservées, des programmes de sensibilisation, des procédures particulières d'admission, des programmes de soutien à la transition, du counseling culturellement sécuritaire et du soutien aux besoins particuliers.

Réconciliation

Selon le juge en chef Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et réconciliation, « [Traduction] ... la réconciliation n'est pas le problème des Autochtones – c'est plutôt un problème qui nous concerne tous » (McGill

University, 2017). La réconciliation désigne tout effort déployé par deux parties en vue d'améliorer une relation qui bat de l'aile. Bien qu'une certaine controverse entoure l'emploi du terme « réconciliation », celui-ci impliquant la pré-existence d'une relation harmonieuse et respectueuse entre la population autochtone et non autochtone, ses aspirations sous-jacentes, tournées vers l'avenir, sont appréciées (McGill University, 2017).

La réconciliation des Autochtones et des non-Autochtones implique la réparation des effets de nombreuses générations et siècles de relations déficientes entre une société de colons et divers groupes culturels autochtones. Ainsi, les efforts pour réparer cette relation doivent servir à bâtir la confiance à différents niveaux et dans toutes les sphères de la société. Dans le cadre de la formation infirmière et des soins de santé, les initiatives visant à soigner les blessures infligées par la colonisation, à promouvoir l'inclusion des peuples autochtones et à revitaliser les connaissances et la culture autochtones offrent des occasions pour bâtir la confiance nécessaire à la réconciliation.

Réponse de l'enseignement postsecondaire à la CVR

Le juge en chef Murray Sinclair soulignait que même si le système d'éducation est à l'origine de bien des problèmes abordés par les appels à l'action, il peut contribuer à rétablir l'équilibre entre les peuples autochtones et non autochtones. Les universités et les collèges de partout au pays, de même que les écoles de sciences infirmières par l'entremise de leurs programmes universitaires, ont répondu par des initiatives de soutien au recrutement et à la rétention d'étudiants autochtones.

En juin 2015, Universités Canada publiait ses *Principes en matière d'éducation des Autochtones* afin d'améliorer l'accès et la réussite des étudiants, des employés et des professeurs universitaires autochtones (Universités Canada, 2019). Depuis, les universités canadiennes élaborent et appliquent, à l'échelle institutionnelle, leurs plans stratégiques axés sur les peuples autochtones. La branche collégiale de l'enseignement postsecondaire a aussi répondu aux appels à l'action de la CVR à l'échelle institutionnelle. Par exemple, un récent sondage des collèges de l'Ontario indique que plusieurs initiatives se penchent actuellement sur l'héritage des pensionnats, de sorte à réduire les disparités dans la réussite au niveau postsecondaire, même si ses auteurs reconnaissent que les efforts déployés jusqu'ici ne sont qu'un début et doivent se poursuivre (Collèges de l'Ontario, 2018).

Nombre d'écoles de sciences infirmières en sol universitaire ou collégial canadien se sont activement investies dans ces initiatives institutionnelles. Elles sont bien placées pour répondre à l'appel à l'action 23 : grâce à elles, le nombre d'étudiantes autochtones admises dans les programmes de sciences infirmières, diplômées de ces programmes et intégrées à la main-d'œuvre en santé augmente. En préparant mieux la prochaine génération d'infirmières à fournir des soins de première qualité aux Autochtones, les programmes d'études et les approches pédagogiques permettent aussi aux écoles de corriger les inégalités subies par les peuples autochtones en cette matière.

Cadre stratégique de réponse aux appels à l'action de la CVR en matière de formation infirmière

Les initiatives en cours pour répondre aux appels à l'action de la CVR en matière de formation infirmière se présentent sous trois formes :

- I. Stratégies de base soutenant la réconciliation
- II. Stratégies ciblant le recrutement et la rétention des étudiants autochtones
- III. Stratégies ciblant le programme d'études et sa pédagogie

Ensemble, elles fournissent des lignes directrices aux écoles de sciences infirmières en vue de favoriser la réconciliation.

I. Stratégies de base

Les stratégies de base mises en place assurent les prémisses du recrutement et de la rétention d'étudiantes autochtones, ainsi que des modifications attendues par la CVR quant aux programmes d'études. Elles concernent l'établissement de partenariats, la formation des membres du corps professoral et du personnel, le respect des institutions et l'offre d'un environnement accueillant.

Partenariats

Les partenariats entre écoles de sciences infirmières et communautés autochtones servent de fondation essentielle aux mesures invoquées par les appels à l'action de la CVR. Il existe diverses approches de partenariat. Celles-ci comprennent, sans s'y limiter : soutien des étudiantes autochtones et orientation dans le programme par des Aînés en résidence; collaboration avec les Aînés et les membres du corps professoral autochtones afin d'élaborer un programme d'études et de l'enseigner aux étudiantes; recrutement d'étudiantes de concert avec des organismes autochtones; partenariats avec des organisations autochtones afin d'offrir des stages dans les communautés; et, partenariats visant à offrir des modules d'apprentissage distributif dans une communauté donnée.

Formation du corps professoral et des membres du personnel

Cette stratégie importante vise à fournir un milieu culturellement sécuritaire et sensible aux différences liées à la diversité socioculturelle et aux besoins uniques que celle-ci engendre (Yeung, 2016). Des infirmières maories de Nouvelle-Zélande sont à l'origine de la notion de sécurité culturelle (Nursing Council of New Zealand, 2005), qui se concentre sur l'atténuation des répercussions liées aux déséquilibres de pouvoir mettant une personne désavantagée à risque dans toute interaction ou relation. La sécurité culturelle est une approche fondamentalement antiraciste.

Respect des institutions

La reconnaissance publique de l'histoire, de la culture et des connaissances autochtones offre une preuve évidente d'une volonté institutionnelle à supprimer des éléments coloniaux néfastes, surtout en ce qui concerne la dégradation de la culture et la répression culturelle délibérée. Parmi les exemples souvent employés pour démontrer ce respect, notons la reconnaissance des terres ancestrales autochtones lors d'événements institutionnels, l'affichage de symboles culturels autochtones dans les écoles et l'ouverture d'événements par des cérémonies autochtones.

Environnement accueillant

La création d'un environnement accueillant pour les étudiantes autochtones favorise leur rétention et une meilleure compréhension de leur culture par les étudiantes non autochtones. Il s'agit d'afficher des symboles culturels autochtones dans le milieu d'apprentissage et d'offrir des lieux de rassemblement où les Autochtones peuvent entreprendre des activités culturelles et cérémonielles.

II. Stratégies de recrutement et de rétention

Des facteurs sociaux, culturels et économiques nuisent souvent au recrutement et à la rétention d'étudiantes autochtones. Parmi les stratégies visant à faciliter leur admission dans les programmes de sciences infirmières et l'achèvement de tels programmes, notons les places réservées, les initiatives de sensibilisation avant l'admission, le soutien à la transition, le soutien culturellement sécuritaire et une offre de programmes d'études distributifs.

Places réservées

La désignation d'un certain nombre de places réservées aux étudiantes autochtones s'inscrit parmi les stratégies de recrutement. Ces places peuvent ou non être accompagnées d'un soutien financier. Habituellement, bien que les étudiantes autochtones appelées à combler ces places possèdent la formation de base nécessaire, ces places sont exclusives aux candidates inuites, métisses ou des Premières Nations.

Initiatives de sensibilisation avant l'admission

Des programmes de sensibilisation préalable à l'admission sont déployés dans les communautés autochtones afin de favoriser le recrutement d'étudiantes autochtones en sciences infirmières. En plus de fournir de l'information et de l'orientation sur le programme offert aux futures étudiantes, ces programmes supposent des liens constants entre l'école de sciences infirmières et les écoles secondaires des communautés autochtones. Une visite de l'école de sciences infirmières et/ou une participation à un programme préalable à la formation pourraient aussi figurer parmi les stratégies à adopter. La création de procédures particulières d'admission pour les étudiantes autochtones est une autre avenue envisagée.

Soutien à la transition

Le soutien à la transition peut favoriser la rétention des étudiantes autochtones qui entreprennent le programme de sciences infirmières. Ce soutien pourrait comprendre une approche spécialement adaptée à leurs besoins. En plus de fournir de l'information sur le programme ainsi que sur les lieux de rassemblement et les activités autochtones, il pourrait aussi permettre de combler certains besoins des étudiantes lors de la transition, comme les besoins en matière de logement.

Soutien culturellement sécuritaire

Les étudiantes autochtones pourraient avoir besoin de counseling et de soutien culturellement sécuritaire en cours de programme. Diverses approches sont employées pour fournir ces ressources, notamment la présence d'Aînés en résidence et de mentors autochtones, la création de programmes de soutien par les pairs et l'implication d'anciennes étudiantes autochtones auprès de groupes de soutien aux étudiantes autochtones.

Programmes distributifs

L'accès géographique à un programme de formation en sciences infirmières est un obstacle pour bien des futures étudiantes autochtones. Or ce facteur peut aussi contribuer à la rétention des étudiantes autochtones. L'enseignement à distance d'une partie ou de la totalité du programme dans les communautés autochtones et/ou

le déplacement des membres du corps professoral dans ces communautés comptent parmi les stratégies déployées pour surmonter cet obstacle.

III. Stratégies en lien avec le programme d'études

L'appel à l'action 24 de la CVR souligne le besoin précis de stratégies ciblant les programmes d'études en sciences infirmières, de sorte à régler les problèmes liés à la prestation des soins de santé aux peuples autochtones. Parmi les initiatives visant à y répondre, notons la présence d'enseignantes autochtones dans le programme, une pédagogie conviviale pour les Autochtones dans la salle de cours, l'intégration de stages dans les communautés autochtones, l'enseignement de l'histoire, des connaissances et de la culture autochtones aux étudiantes, la lutte contre le racisme et la sécurité culturelle comme parties intégrantes du programme d'études.

Enseignantes autochtones

Pour répondre à l'appel à l'action 24, une bonne approche consiste à placer des enseignantes autochtones dans les écoles de sciences infirmières. Depuis quelque temps, le corps professoral autochtone augmente au sein de la formation infirmière, et des initiatives tentent actuellement d'encourager le recrutement et la rétention d'infirmières autochtones dans les programmes de deuxième cycle. Les Aînés et d'autres membres des communautés autochtones déterminent le contenu du programme d'études et enseignent dans le but d'augmenter la pertinence des acquis des futures infirmières quant à la sécurité culturelle des peuples autochtones.

Stages communautaires

Ces stages fournissent de précieuses expériences pratiques permettant d'améliorer la compréhension des sociétés et de la culture autochtones par les étudiantes en sciences infirmières. Ils alimentent aussi leur capacité à fournir des soins culturellement sécuritaires et éclairés.

Histoire, connaissances et culture autochtones

Comme les appels à l'action de la CVR l'indiquent, il est essentiel pour les étudiantes en sciences infirmières d'acquérir une bonne compréhension de l'histoire des peuples autochtones au Canada, de leurs systèmes de connaissances et de leurs conceptions culturelles. Ces aspects peuvent être intégrés dans des cours existants ou enseignés par l'entremise de modules spéciaux ou cours exclusifs.

Lutte contre le racisme et sécurité culturelle

Les étudiantes en sciences infirmières doivent acquérir une bonne compréhension des déterminants sociaux de la santé, notamment le racisme systémique et interpersonnel, apprendre à mettre les interventions antiracistes en application et fournir des soins culturellement sécuritaires. Pour ce faire, elles doivent passer d'une certaine conscience de culture à une reconnaissance des déséquilibres de pouvoir et des mesures permettant de remédier aux inégalités.

Résumé et conclusion

Les écoles membres de l'ACESI ont unanimement appuyé une motion visant une réponse de la formation infirmière au rapport de la CVR. Un groupe de travail mené par la directrice générale de la CINA a donc été formé dans le but de soutenir la décolonisation, l'indigénisation et la réconciliation dans le domaine de la formation infirmière. Afin de proposer des réponses à la CVR, le groupe a élaboré des stratégies de base, des stratégies de recrutement et de rétention, ainsi que des stratégies ciblant les programmes d'études en formation infirmière.

Références

- Bartlett, C., Marshall, M. et Marshall, A. (2012). Two-eyed seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together Indigenous and mainstream knowledges and ways of knowing. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 2, pp. 331-340. DOI : [10.1007/s13412-012-0086-8](https://doi.org/10.1007/s13412-012-0086-8)
- Collèges Ontario (2018). *Addressing truth and reconciliation*. Repéré à <https://www.collegesontario.org/en/resources/addressing-truth-and-reconciliation>
- Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (2019). *Énoncé des valeurs et des principes en matière de santé des Autochtones*. Repéré à <http://www.royalcollege.ca/rcsite/health-policy/initiatives/indigenous-health-f>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Repéré à http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf
- Gaudry, A. et Lorenz, D. (2018). Indigenization as inclusion, reconciliation, and decolonization: Navigating the different visions for indigenizing the Canadian Academy. *AlterNative*, 14(3), pp. 218-237.
- Henderson, W. (2018). *Loi sur les Indiens*. L'Encyclopédie canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens>
- Nursing Council of New Zealand (2005). *Guidelines for cultural safety, the Treaty of Waitangi and Maori Health in Nursing Education and Practice*. Repéré à www.nursingcouncil.org.nz
- Tuck, E. et Yang, K. W. (2012). Decolonization is not a metaphor. *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 1(1), pp. 1-40.
- Universités Canada. (2019). *Équité, diversité et inclusion*. Repéré à <https://www.univcan.ca/fr/priorites/equite-diversite-et-inclusion/>
- Yeung, S. (2016). Conceptualizing cultural safety: Definitions and applications of safety in health care for Indigenous mothers in Canada. *Journal of Social Thought*, 1, pp. 1-13.



Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières